

L'an deux mil vingt-trois, le dix octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VARENT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Mariages sous la présidence de Monsieur RAMBAULT Pierre, Maire de SAINT-VARENT.

✘ **Date de convocation du Conseil municipal : 6 octobre 2023.**

■ **ETAIENT PRESENTS** : M. RAMBAULT, M. MATHE, Mme BRIT, M. AUBER, M. VOYER, Mme BILLY, M. THIBAUT, Mme GUILLOT, M. GOUGET, Mme RODRIGUEZ, Mme ROTUREAU, Mme SAGOT,

■ **ABSENTS EXCUSES** : Mme ALLAIN, M. GAUTHIER, M. TALBOT, Mme TEXIER, M. BERTONNIERE.

■ **PROCURATIONS** :

↳ M. Laurent GAUTHIER à M. Jérôme VOYER.

↳ Mme Aurélie TEXIER à Mme Véronique BRIT.

Nombre de Conseillers : ☺ en exercice : 17 ☺ présents : 12 ☺ votants : 14

✘ Madame Séverine ROTUREAU a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes du Thouarsais.
Résultat du vote : à l'unanimité.
2. Validation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.
Résultat du vote : à l'unanimité.
3. Assainissement collectif et non collectif – validation du rapport sur la qualité de l'eau 2022 du SVL.
Résultat du vote : à l'unanimité.
4. Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté article L332-8 2° du Code général de la fonction publique.
Résultat du vote : à l'unanimité.
5. Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
Résultat du vote : à l'unanimité.
6. Adhésion au contrat groupe – Assurance des risques statutaires pour les agents de la collectivité.
Résultat du vote : à l'unanimité.
7. Approbation d'une convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et du plan mercredi.
Résultat du vote : à l'unanimité.
8. Convention de partenariat de lecture publique entre le Département des Deux-Sèvres et la commune de Saint-Varent.
Résultat du vote : à l'unanimité.
9. Désignation du référent déontologue de l' élu local.
Résultat du vote : à l'unanimité.
10. Questions diverses.